



Les risques couverts par le droit de la sécurité sociale

Sa présidente : Dr. LABBANI Ouafa



Organise une conférence internationale virtuelle sur :

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL : ÉVALUATION ET PREVENTION À LA LUMIERE DES EXPÉRIENCES AFRICAINES ET FRANÇAISE

Les : 29 et 30 Juin 2021

À travers l'application ZOOM

Présidents honorifiques de la conférence :

Président de l'université des Frères Mentouri
Constantine 1

Pr. Souad Bendjaballah ex-Ministre déléguée de la
recherche scientifique et ex-Ministre de la solidarité
nationale et de la famille et de la condition de la femme.

Doyen de la Faculté de Droit

Présidente du comité scientifique :

Pr. HAMDANE BORSALI Leila Professeure et directrice du
laboratoire Droit Social Université Oran 2

Présidente de l'équipe de recherche et responsable de la conférence :

Dr. LABBANI Ouafa

Présidentes du comité d'organisation :

Drs. KHROUFA Rania/ZAHOUINE Maysoune

EXPOSÉ DE LA PROBLÉMATIQUE :

Sous l'effet des mutations du monde du travail telles que la complexité grandissante des tâches, la réduction des temps de repos, l'individualisation du travail ou encore les exigences accrues de la clientèle, la prise en compte des risques psychosociaux est devenue incontournable.

Les risques psychosociaux (RPS) : sont définis comme « un risque pour la santé mentale, physique et sociale, dont les déterminants sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail et qui peuvent interagir avec le fonctionnement mental des individus ». Ils sont à l'interface de l'individu et de sa situation de travail d'où le terme « psycho-social ».

Sous l'entité RPS, on englobe le stress mais aussi les violences internes (harcèlement moral, harcèlement sexuel, burn-out, suicide, souffrance au travail, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes) ; des violences externes commises sur des salariés par des personnes externes à l'entreprise (insultes, menaces, agressions...).

Ces risques peuvent être difficiles à appréhender. Une gamme terminologique dont les concepts se recouvrent parfois et qui désignent tantôt des risques professionnels et tantôt des effets sur la santé.

Ils n'en demeurent pas moins des risques professionnels à part entière. Ils peuvent avoir un véritable impact sur la santé physique et mentale des salariés et entraîner un niveau d'absentéisme élevé, des départs volontaires, des problèmes de productivité... De nombreuses études ont pu montrer les liens entre le stress au travail et certaines pathologies comme les troubles musculo-squelettiques, les maladies cardiovasculaires ou les dépressions, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... En effet, si le travail peut constituer pour certains une source de satisfaction en termes de construction personnelle, de facteur d'identité, il peut néanmoins être générateur de souffrance et « rendre malade ».

Notons que dans le contexte du travail, le risque psychosocial ne survient jamais seul. Il est souvent lié au risque pour la santé. Suite aux tensions psychosociales au travail, il y a également des risques pour la sécurité.

Au-delà des conséquences humaines, le coût économique des RPS est important, notamment en termes de journées de travail perdues et de remplacement de salariés, ces risques peuvent également affecter les collectifs de travail (désorganisation de l'activité, ambiance dégradée, conflits). De là on mesure à quel point il est important de se soucier de ses risques et de faire de la prévention.

OBJECTIFS :

Cette conférence a pour objectif en premier lieu de définir et de préciser les différents concepts des RPS, de mettre la lumière sur les facteurs de ces risques et enfin la prévention des RPS et la prise en charge de la victime au même titre que les autres risques professionnels en Algérie et en droit français et africains à travers les axes suivants :

AXES :

1/Notions générales :

- Définitions : stress, burn-out, violence, harcèlement et mal être....
- Indicateurs et facteurs de risque.

2/ Cadre réglementaire :

- Existe-t-il un cadre juridique de prévention et de lutte contre les risques psychosociaux en droit algérien ? textes applicables.
- Expérience en droits français, tunisien et Camerounais.

3/ Evaluation et prévention des RPS :

- Que faire pour garantir un environnement de travail sain ?
- Parties impliquées dans la prévention (inspection du travail, médecin du travail....).

4/ Que peut faire l'entreprise quand il y a des problèmes ?

- Procédures et outils pour des solutions.
- Obligations des employeurs et responsabilités des travailleurs.

5/ Coût humain économique et social :

- Incidence sur l'entreprise et problématique du retour à l'emploi.
- Incidence sur l'équilibre financier de la sécurité sociale.

Membres du comité scientifique :

Pr. Philippe AUVERGNON Directeur de recherche CNRS COMPTRASEC Université Montesquieu Bordeaux France.

Loïc LEROUGE Directeur de recherche CNRS COMPTRASEC Université Montesquieu Bordeaux France.

Pr. Maryse BADEL Professeur COMPTRASEC Université Montesquieu Bordeaux France.

Pr. Philippe MARTIN Directeur de recherche CNRS COMPTRASEC Université Montesquieu Bordeaux France.

Pr. Nouri M'ZID Professeur université Sfax TUNISIE.

Pr. MOUELI Abdessetar Professeur à l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales de Carthage TUNISIE.

Pr. Virginie YANPELDA Professeur université Douala CAMEROUNE.
Pr. BENSABER Benazzouz Professeur Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem.

Pr. SAMAR Nasreddine Professeur Université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel.

Pr. ABASSA Djamel Professeur Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem.

Pr. Kamel AIT MANSOUR Professeur et doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques Université Abderrahmane Mira Bejaia.

Pr. BOUANAKA Essaid Professeur Université Constantine 1.

Pr. BOUDRA Belgacem Professeur Université Constantine 1.

Pr. BENHAMLAM Sami Professeur et Directeur du laboratoire des contrats et droit des affaires Université Constantine 1

Pr. BELABED Sami Professeur Université Constantine 1.

Pr. BELIMENE Yamina Professeur Université Constantine 1.

Dr. BELMIHOUB Abdennasser Maître de conférence Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Dr. CHAKIB BOUKLI Hacène Maître de conférence Université Dr. Moulay Tahar Saïda.

Dr. IRZIL El Kahina Maître de conférence Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Dr. TOUABTI Imene Maître de conférence Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif 2.

Dr. SAADI Saadia Maître de conférence Université Batna 2.

Dr. LABBANI Ouafa Maître de conférence Université des Frères Mentouri Constantine1.

Dr. MERMOUN Moussa Maître de conférence Université des Frères Mentouri Constantine1.

Dr. SALMI Ouarda Maître de conférence Université Constantine 1.

Dr. YOUNES Badreddine Maître de conférence Université Constantine1.

Dr. BENLATRACHE Mouna Maître de conférence Université Constantine1.

LEFOUILI Nour El Houda Enseignante Université Constantine 1.

Dr. SSAADI Abd El Halim Maître de conférence Université Constantine1.

Dr. BOUBETRA Tarek Maître de conférence Université Constantine 1.

Dr. BOUKRIT Amar Maître de conférence Université Constantine 1.

Dr. CHAWA Mehdi Maître de conférence Université Constantine 1.

Dr. RIKLI Seddik Maître de conférence Université Constantine 1.

Membres du comité d'organisation :

Dr. BENHBILES Amina Dr. MOUSSA Zeineb Dr. BOUAOUN Zakaria
M.A BOUZITOUNA Abdelghani E.D. BOUHAMLAM Salah Eddine
E.D. MEGLLALI Samira E.D HAMLAOUI Med Nadir
E.D. SELLAMI Loubna

Responsable technique :

M. MEFARADJ Sofiane

Conditions de participation :

- La communication ne doit pas faire l'objet d'une publication dans une revue ou d'une participation à un colloque.
- La communication doit être en rapport avec l'un des axes mentionnés ci-dessus.
- Adopter les normes scientifiques de la recherche dans la préparation de la communication.
- Les interventions sont acceptées en arabe et en français.
- Les communications en langue arabe doivent être rédigées avec le caractère Simplified arabic police 14 pour le fond, les communications en langue française doivent être rédigées avec le caractère Times New Roman police 12 pour le fond et 11 pour les bas de pages dans les deux langues, interligne 1,5 cm.
- Les notes de bas de page doivent se faire avec insertion automatique.
- Le nombre de pages de l'intervention ne doit pas être inférieur à 10 ni supérieur à 20 pages.
- Les communications en langue arabe doivent être impérativement suivies par un résumé en langue française.
- Les communications envoyées sont soumises à l'arbitrage du comité scientifique de la conférence.
- La communication doit être présentée individuellement sauf pour les doctorants associés à leur directeur de recherche.
- Le formulaire de participation et le texte intégral de la communication doivent être envoyés dans les délais, par e-mail au : confrps.facdroid.uc1@gmail.com
- Comment se connecter à la plate-forme de la conférence à distance ZOOM sera envoyé aux participants acceptés par e-mail.
- Les meilleurs travaux sont publiés dans une revue internationale à comité de lecture.

Dates importantes :

Date limite pour l'envoi des communications : 31 Mai 2021

Date de la Conférence : 29 et 30 Juin 2021

**Université des Frères Mentouri Constantine 1
Faculté de Droit**

E-mail : confrps.facdroid.uc1@gmail.com